

## Les pourquoi de la grève du 26 janvier

...un salaire bloqué depuis 6 ans...

Le salaire d'un P.E. c'est...

Au mois de février doivent avoir lieu des négociations salariales pour la fonction publique. Mais dans un contexte qui prône toujours l'austérité : les lois 2016 de Finance et de financement de la Sécurité Sociale laissent très peu de marge de manœuvre pour une augmentation générale des salaires.

On ne peut pas se contenter de l'éventuelle augmentation d'une prime, l'ISAE, qui reste de toute façon sous-évaluée et qui ne concerne pas tout le monde. Ce sont les salaires, c'est à dire le point d'indice, qu'il faut augmenter. Car depuis 2010, nos salaires sont gelés.

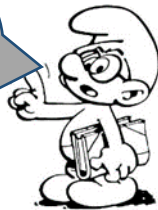
...un salaire parmi les plus faible de l'OCDE...

Mais en pratique ils ne stagnent pas, non... ils baissent ! Vous avez tous pu le constater chaque mois de janvier quand la retenue pour pension, ou les mutuelles augmentent...

Pour les PE, ces mesures, liées à l'inflation, équivalent à une baisse de quasiment 20% de nos salaires nets. Qui peut accepter cela sans réagir ?

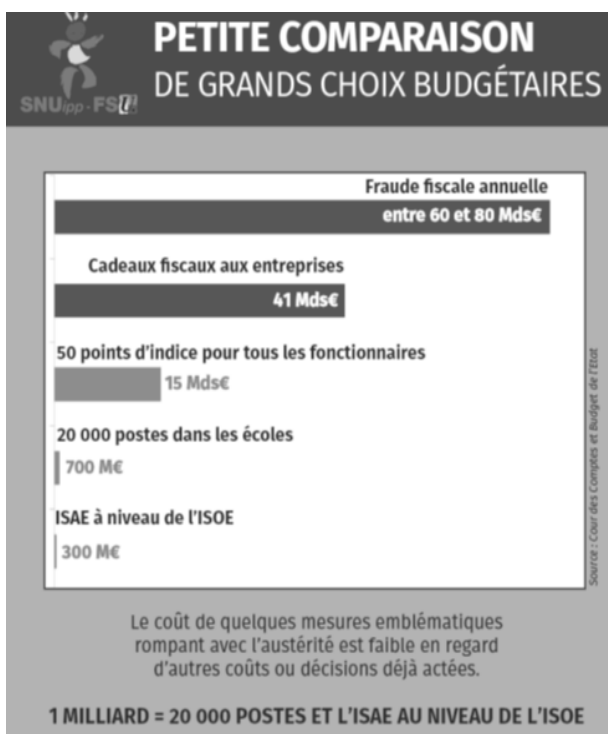
...environ 800€ de moins qu'un enseignant allemand et 330€ de moins qu'un prof certifié ...

Vous exagérez : le 1er janvier 2015, certains fonctionnaires ont connu une hausse de 68% de leur indemnité : les recteurs.



C'est pourquoi le SNUipp, avec les organisations CGT, FO et SOLIDAIRE, revendique :

- une significative augmentation de la valeur du point d'indice pour toute la Fonction Publique, prenant en compte l'inflation subie depuis plusieurs années et, en particulier, depuis 2010,
- des mesures générales permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat,
- le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin,
- des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public,
- la défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale et de l'égalité républicaine.



**C'est par la revendication active et collective que nous avons le plus de possibilités d'imposer d'autres choix budgétaires.**

**Le 26 janvier, soyons nombreux à nous mobiliser !**